



Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260427-D2026270403-BF

Département du MORBIHAN

026/27/04/03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérange FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérange, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : VERGNAULT Marie,

Procuration(s) : VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PICARDA Styren a été élue secrétaire de séance. De même, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PÉRON Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Dates de convocation : 10/04/2026
Convocation N°1 affichée le : 14/04/2026
Convocation N°2 affichée le : 20/04/2026
Ordre du jour complémentaire du 21/04/2026
Affiché le 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 26
Votant (s) : 26

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/05/2026
Publié ou notifié le 06/05/2026
Certifié exécutoire le 06/05/2026
A GOURIN, le 06/05/2026...

La Maire,
Bérange FRITZ.



3- BUDGET PRINCIPAL, BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, BUDGET DU LOTISSEMENT MEN GLAS, BUDGET DU LOTISSEMENT SAINT-PHILIBERT : APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (C.F.U 2025) DE MONSIEUR LE COMPTABLE DU TRÉSOR ET DE MONSIEUR L'ORDONNATEUR DE 2025

Madame la Maire rappelle à l'Assemblée la délibération en date du 30 mai 2024 relative à l'engagement partenarial entre la commune de Gourin, le Conseiller aux Décideurs Locaux, le Service de Gestion Comptable de Pontivy et la Direction Départementale des Finances Publiques du Morbihan.

Dans le cadre de ces engagements, la commune de Gourin s'est engagée à mettre en place le CFU dès l'exercice 2024.

Pour rappel, l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, impose aux collectivités territoriales d'adopter, au plus tard pour l'exercice 2026, un CFU en remplacement du compte administratif et du compte de gestion.



Département du MORBIHAN

Le CFU est ainsi un document unique, commun à l'ordonnateur et au comptable public, remplissant les mêmes fonctions que les documents qu'il remplace. Son vote constitue l'arrêté des comptes, au sens de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame la Maire souligne que le CFU apporte une information financière plus claire et plus lisible, en supprimant la redondance et le volume des documents précédemment établis.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée est invitée à élire un président de séance pour le vote des CFU 2025 des budgets suivants :

- Budget principal,
- Budget du service assainissement collectif,
- Budget du lotissement Men Glas,
- Budget du lotissement Saint Philibert

Monsieur BOUËDEC Jean-Michel a été désigné Président de la séance.

Madame la Maire participe à la présentation des CFU pour l'année 2025 de la commune de Gourin (budget principal) et des budgets annexes, ainsi qu'aux discussions.

Les CFU 2025 présentent les résultats suivants :

EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2025	Réalisés	Réalisés	Reste à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes	5 750 191,78 €	2 277 447,24 €	1 897 486,95 €
Dépenses	4 813 306,13 €	3 202 363,25 €	2 479 476,29 €
Solde des réalisations de l'exercice	936 885,60 €	-924 916,01 €	
Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00 €	2 317 215,44 €	
DÉFICIT DE CLÔTURE			581 989,34 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	936 885,65 €	1 392 299,43 €	

EXÉCUTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'EXERCICE 2025	Réalisés	Réalisés	Reste à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes	191 644,98 €	217 112,98 €	0,00 €
Dépenses	170 645,34 €	278 721,05 €	6 939,06 €
Solde des réalisations de l'exercice	20 999,64 € €	-61 608,07 €	
Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00 €	-416 552,22 €	
DÉFICIT DE CLÔTURE		478 160,29 €	6 939,06 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	20 999,64 €		

Département du MORBIHAN

EXÉCUTION DU BUDGET LOTISSEMENT MEN GLAS DE L'EXERCICE 2025	Réalisés	Réalisés	Reste à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des réalisations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	
Résultats antérieurs reportés (+/-)	9,47 €	-188 655,18 €	
DÉFICIT DE CLÔTURE	0,00 €	188 655,18 €	0,00 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	9,47 €	0,00 €	0,00 €

EXÉCUTION DU BUDGET LOTISSEMENT SAINT-PHILIBERT DE L'EXERCICE 2025	Réalisés	Réalisés	Reste à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes	149 418,55 €	138 935,93 €	0,00 €
Dépenses	149 763,79 €	149 418,46 €	0,00 €
Solde des réalisations de l'exercice	-345,24 €	-10 482,53 €	
Résultats antérieurs reportés (+/-)	- 4 577,09 €	- 138 935,93 €	
DÉFICIT DE CLÔTURE	4 922,33 €	149 418,46 €	0,00 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE			

VU les rapports de présentation ainsi que les maquettes officielles des CFU pour l'année 2025 de la commune de Gourin (budget principal) et des budgets annexes,

CONSIDÉRANT que Madame FRITZ Béragère, la maire, a quitté la séance et n'a pas pris part aux votes,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »,
APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget principal.
- Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »,
APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget du service assainissement collectif.
- Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »,
APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget du lotissement Men Glas.
- Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »,
APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget du lotissement Saint-Philibert.



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260427-D2026270403-BF



Fait à Gourin, le 27 avril 2026
Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Styren PICARDA.

Le secrétaire de séance,
Matthieu PÉRON.

Le Président de séance,
Jean-Michel BOUÉDEC.